

# Compte rendu du Conseil d'école élémentaire du 11 mars 2016

- Accueil

## Présents :

- Enseignantes : Christine LÉGER, Anne GUILLON, Nathalie GASSMANN, Carine HOUEL-MAURER, Stéphanie JEUCH.
- Vivre l'école : Audrey WALTER, Audrey LIX, Véronique TRAORE (titulaires) ; Audrey KOWALSKI, Christelle MERTZ (suppléantes).
- PEEP : Christelle POUVREAU (titulaire) ; Marie-Sonia SIEGRIST (suppléante).
- Commune : Michèle HEUSSNER.
- Excusés : Fabienne RAU, Claire GALLE, Anne-laure MINNI, Michel URBAN, Pierre GROSS.
- Désignation des membres votants : les trois titulaires et Audrey KOWALSKI pour Vivre l'école ; Christelle POUVREAU pour la PEEP.
- Secrétaire de séance : Nathalie GASSMANN.
- **Approbation du compte rendu du conseil du 13 novembre 2015** : à l'unanimité.

## Vie scolaire

- **Gestion du comportement et des conflits (PEEP)**

Différents niveaux de prise en considération des problèmes de comportement au sein de l'école en application des textes du règlement intérieur et du règlement départemental :

- Avertissement auprès de l'élève concerné et sanctions (punitions écrites et à faire signer, privation de récréation, de sorties ...), surveillance accrue dans la classe et en récréation.
- Réunions avec les parents pour recadrer et mettre en place soit des prises en charge extérieures soit un aménagement au sein de l'école, le plus souvent les deux.
- Réunion(s) d'équipe éducative regroupant les divers intervenants auprès de l'élève (psychologues, médecins, orthophoniste, éducateur ...), l'inspecteur, le psychologue scolaire, le médecin scolaire ... la famille et les enseignantes, avec éventuellement constitution d'un dossier d'orientation auprès de la MDPH si cette instance le juge opportun (demande de prise en charge dans un hôpital de jour, un CTPP, un internat, aide d'un AVS, aménagement du temps scolaire...).
- Remontée des incidents à l'inspecteur de circonscription avec courrier envoyé par ses soins à la famille et autres suites que l'inspecteur estimerait administrativement applicables.

- **Sorties et activités des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> trimestres (PEEP – Vivre l'école)**

Mennele : distribués aux élèves le lundi 7 décembre grâce au bénéfice des ventes de décorations et objets de Noël. Merci aux parents d'avoir participé par leurs achats à cette opération.

Sécurité routière : une séance dans chaque classe les 7 et 8 janvier.

Gilets jaunes : remis aux CP, CE1 et CE2 le vendredi 26 février 2016. Le port du gilet est à encourager.

Concours de dessin « Crédit Mutuel » : remise des dessins avant le 29 mars 2016. Les résultats du classement et la remise des prix et petites récompenses se feront en juin.

Les incorruptibles : votes sur la sélection de livres à communiquer avant le 29 mai 2016 pour les classes de CP, CE1 et CM2. Pour cette occasion, une urne de vote et un isolement seront empruntés à la commune.

Photo de classe : date à définir.

CP : sortie avec les GS à la maison d'Outre-Forêt de Kutsenhausen le 9 juin 2016 (coût : 5,50 € pour la journée).

CE1 : Opéra le 11 janvier ; 6 séances de badminton du 13 janvier au 2 mars ; 10 séances de piscine du 22 mars au 7 juin ; sortie au musée d'Art Moderne et Contemporain le 22 avril.

CE2 : Concerts de musique contemporaine le 23 février à la MAC de Bischwiller et le 8 mars à la Cité de la Danse et de la Musique à Strasbourg ; concert final le 31 mars à la MAC ; projection « De la géographie à l'Europe » le 25 février et en avril ; participation au concours mathématiques *Kangourou* le 17 mars ; 6 séances de badminton du 9 mars au 27 avril ; 6 séances de poney au troisième trimestre.

CM1 : Concerts de musique contemporaine le 23 février à la MAC de Bischwiller et le 8 mars à la Cité de la Danse et de la Musique à Strasbourg ; concert final le 31 mars à la MAC ; 6 séances de badminton du 9 mars au 27 avril ; participation au concours mathématiques *Kangourou* le 17 mars ; animation *Monde et nature* sur Léonard de Vinci le 25 février et sur le système solaire en avril ; visite chez les correspondants allemands de Weitenung le 2 mai ; venue des correspondants allemands le 28 juin ; 6 séances de cheval au troisième trimestre.

CM2 : Opéra le 11 janvier ; visite au collège le 4 février ; 6 séances de badminton du 13 janvier au 2 mars ; 10 séances de piscine du 22 mars au 7 juin ; sortie au musée d'Art Moderne et Contemporain le 22 avril ; Animation *Monde et nature* sur la géographie en avril.

- **Demande de certains parents pour limiter le montant de certaines sorties (PEEP)**

Question très souvent évoquée en conseil d'école. Les réponses apportées ont été les suivantes :

- Conseil d'école du 18 novembre 2011 : « les activités sont proposées et acceptées en conseil d'école et lors des réunions de rentrée où les parents donnent leur accord. Les frais de transport sont le plus souvent possible pris sur le budget attribué à l'école par la commune. En cas de problème financier un arrangement est toujours possible voire même l'intervention du bureau d'aide sociale de la commune. »
- Conseil d'école du 1<sup>er</sup> juin 2012 : « suite à la remarque faite par la PEEP concernant le coût des activités au CP, un sondage écrit a été réalisé afin de recueillir l'avis des familles concernées et le montant prévu a été accepté par toutes celles qui ont répondu. »
- Conseil d'école du 8 novembre 2013 : « Budget sorties : CP : (fichiers, cahiers, coop de classe, cotisation OCCE et activités comprises) : montant prévisionnel 150 € » (montant

effectif 120 € pour l'année) – CE1 : présenté lors de la réunion de rentrée – CE2 : environ 100 € – CM1 : environ 100 € – CM2 : environ 70 €. »

- Conseil d'école du 7 novembre 2014 : « il est à noter que les enseignantes essaient de trouver des activités subventionnées, gratuites ou à des prix très concurrentiels pour continuer à faire des sorties sans surcharger financièrement les familles ».

Les tarifs obtenus sont des tarifs préférentiels pour des activités que les enfants les moins favorisés ne feraient pas sans l'école, par exemple l'opéra : coût par le biais de l'école = 9 € ; en individuel 8 € pour le tarif enfant et 15 € pour la place la moins chère pour un adulte soit 23 € - poney/cheval : 7 € la séance d'une heure au lieu de 25 € de licence obligatoire + 84 € cotisation club par an + 9 € la demi-heure de poney etc.

À noter aussi que pour les « gros projets » de type « cirque » des aides sont demandées (commune, conseil départemental...) et que des actions sont organisées pour réduire le coût.

Pour cette année :

- Semaine du goût : FLAM'S, « atelier jus de pommes » et « petits déjeuners allemands » = activités gratuites (à l'exception du transport).
- Sécurité routière : animations gratuites pour les familles (pris en charge par la communauté de communes).
- Goûter d'*Halloween* et *Mennele* : gratuit pour les familles (offert par la boulangerie KUCIA et payés par la coopérative de l'école suite à l'action « vente de Noël »).
- Comité de lecture *Les incorruptibles* : gratuit (les albums ont été achetés sur les coopératives de classe grâce aux dons des associations).
- Piscine : 10 séances gratuites (entrées et transport sur le budget école alloué par la commune).
- Projet musique CE2 et CM1 : concerts et interventions dans les classes gratuits pour les familles (intervenante rétribuée par des subventions régionales, transport pris en charge sur le budget école alloué par la commune).
- Équitation CP, CE2 et CM1 : transport pris en charge sur le budget école alloué par la commune – participation de 7 € par séance pour une prise en charge de 2 heures dont une heure à cheval.
- Badminton, projection/animation : pas de déplacement pour limiter le coût des activités.
- Déplacement à Weitenung : transport pris en partie en charge par les subventions régionales (reste 3 € à la charge des familles).
- Déplacement au collège de Hoerdt pris sur la coopérative de classe (subvention associations).

Le coût des transports scolaires pour l'année civile 2015 a été de 2 086 € soit 50,63 % des dépenses de l'école sur le budget Mairie.

La grande majorité des familles est favorable à ces sorties et apprécie l'ouverture de l'école sur des activités extérieures et son dynamisme.

- **Photo de classe** (PEEP – Vivre l'école)

Reconduite à nouveau cette année avec la même formule : photo de classe et photo individuelle. La date sera communiquée dès qu'elle sera fixée.

- **Bilan Carnaval (PEEP)**

La PEEP remercie les enseignantes d'avoir distribué les documents et collecté les bulletins réponse, contribuant ainsi à la réussite de cette journée qui a regroupé beaucoup d'enfants.

- **SRAN**

Des stages de remise à niveau (SRAN) sont à nouveau proposés durant les vacances de printemps le matin de 8 h 30 à 11 h 30 du 4 au 8 avril 2016. Une liste d'élèves a été soumise à l'inspection et Anne GUILLON, Carine HOUEL-MAURER et Stéphanie JEUCH se sont proposées pour l'encadrement. L'inspecteur n'a pas encore confirmé ni les lieux de stage ni les groupes d'élèves retenus pour y participer. Les familles seront averties dès que possible.

## **Matériel, hygiène et sécurité**

- **Exercice de confinement (PEEP)**

Suite aux attentats du 13 novembre 2015, les écoles ont eu l'obligation d'effectuer avant les vacances de Noël un exercice PPMS de mise en sécurité en cas d'attentat ou d'intrusion, avec remontée du compte rendu à l'inspection avant le 12 janvier 2016. Afin de ne pas ajouter à l'anxiété face aux événements, il a été demandé de « réaliser une procédure « séisme » avec mise à l'abri au sol sous des meubles dans un premier temps, puis éventuellement évacuation par le chemin le moins dangereux ».

Exercice réalisé le 17 décembre 2015 avec une alerte donnée par 3 coups de sifflets afin de différencier de l'alarme incendie, un confinement sous les tables pendant quelques minutes, une « réplique » signalée par un nouveau coup de sifflet. Pas d'évacuation pour cet exercice.

Une explication préalable et/ou postérieure à l'exercice a été donnée aux élèves.

Cet exercice a permis de mettre en évidence les points suivants (mentionnés dans le compte rendu transmis à l'IEN, à l'assistant prévention et à la mairie) :

- Avoir un sifflet à portée de main dans chaque classe,
- Mettre en place un code de début (3 coups de sifflets) et de fin (3 coups de sifflets), un seul coup pour les répliques.
- Refaire la demande de mallette PPMS principalement pour avoir une radio digitale et des piles, des brassards d'identification, des lampes de poche, des serpillères, de l'essuie-tout, des seaux hygiéniques, des packs d'eau et 5 couvertures de survie. Sans suite à ce jour.

Une mallette a été fournie par la commune le 22 mars 2016.

- **Matériel de sport PEEP (PEEP)**

Le matériel acheté par la PEEP ayant plus de 5 ans est sorti de l'inventaire. Une partie de ce matériel est cependant encore en état et continue à être utilisée par les classes et le périscolaire. L'école a une clé du local « école élémentaire » et de la salle de stockage des tapis qui peut être prêtée à l'association.

- **Accès aux toilettes après 11 h 30 et 15 h 30** (Vivre l'école)

Il n'y a pas d'accès possible aux toilettes en dehors des heures de classe ou d'étude. Les toilettes extérieures sont fermées à la fin de chaque récréation. Les toilettes intérieures ne sont accessibles que lorsque la porte de l'école est ouverte c'est-à-dire aux horaires scolaires. Les enfants qui le souhaitent peuvent aller aux toilettes au moment de la sortie des rangs et sortir ensuite.

- **Installation des détecteurs de fumée**

3 détecteurs de fumée ont été installés dans l'école suite à la demande du précédent conseil d'école. Le tableau d'alarme incendie a été vérifié.

## **Autour de l'école**

- **Sécurité aux abords de l'école** (Vivre l'école)

Vivre l'école souhaiterait que soit proposée aux commissions concernées une signalisation de l'école par le biais de grandes figurines en bois représentant des enfants, des cartables, des crayons etc. qui pourraient être dessinées et/ou peintes par les élèves afin d'associer les enfants à ce projet et de sensibiliser leurs familles.

L'adjointe au maire de Geudertheim rappelle la réflexion engagée en commission Scolaire sur le thème de la sécurité aux abords des écoles. Le sujet a été relayé auprès de la commission communale traitant des questions de voirie. En effet, les réponses à donner ne sont pas si simples et en constante évolution, elles dépendent aussi d'autres autorités (conseil départemental et communauté de communes par exemple pour la RD). Les premières pistes de travail sont en cours d'approfondissement, notamment la signalétique sur bâtiment, également en cours de traitement au sein de la commission Communication. Un travail est également prévu sur la gestion des flux et des marquages au sol côté sud.

Une présentation des propositions de Vivre l'école à la commission communale chargée de la voirie, notamment pour arrêter les implantations, est souhaitée.

Date du prochain conseil d'école : **vendredi 17 juin 2016.**